



BULLETIN DE PARTENARIAT 2021

Office de Tourisme Landes Chalosse ↔

Commerçants de bouche

Partie 1 du document à conserver par vos soins

En tant que partenaire de l'Office de Tourisme, vous vous engagez dans un partenariat actif pour soutenir les actions de votre office de tourisme en faveur d'un tourisme de qualité et une collaboration dynamique.

Rappel de la charte d'engagement :

- ✓ Travailler ensemble dans un objectif commun de satisfaction de la clientèle pour le développement touristique de notre territoire
- ✓ Promouvoir et valoriser les activités, sites et animations de la destination et être notre relai d'information (dans vos murs et sur vos outils numériques)
- ✓ Vous vous engagez à prendre le virage numérique en mettant A MINIMA un lien sur votre site internet vers www.landes-chalosse.com / et en créant le cas échéant des « Evènements Facebook » sur votre réseau social
- ✓ Transmettre à l'Office de Tourisme toute modification, nouveauté, tarif, travaux, fermetures liées à votre établissement afin d'actualiser notre base de données
- ✓ Mettre à jour vos informations régulièrement via l'outil extranet VIT
- ✓ Répondre à nos questionnaires d'enquêtes saisonnières (satisfaction, fréquentation de votre structure)
- ✓ S'engager à respecter toutes les mesures sanitaires, administratives, fiscales et juridiques liées à votre activité
- ✓ S'engager autant que possible à participer aux événements et temps forts de l'office de tourisme (Ex : Lancement de saison, bilan de saison, atelier E-tourisme...)
- ✓ Dans le cadre de la Démarche Qualité, et afin de pouvoir apporter ensemble une réponse pertinente aux touristes mécontents, vous vous engagez à répondre dans un délai de 10 jours aux éventuels courriers de réclamation que nous vous transmettrons, et à nous en adresser une copie.
- ✓ Être domicilié/produire dans le département des Landes
- ✓ Vendre des produits locaux (ex : poisson de l'Adour chez les poissonniers, bœuf de Chalosse ou blonde d'Aquitaine chez les bouchers, pastis chez les boulangers/pâtisseries...)
OU Proposer des produits sous signe de labels (Label Rouge, IGP, Bio...)
- ✓ Valider la charte Boutique de l'OT Landes Chalosse

Pour que notre relation soit de qualité et mène vers un partenariat optimum, nous nous engageons à des responsabilités réciproques. L'Office de Tourisme reste à vos côtés pour vous accompagner et vous aider dans chacun des points abordés et détaillés en page 6 du Guide du Partenaire.



BULLETIN DE PARTENARIAT 2021
Office de Tourisme Landes Chalosse ⇄
Commerçants de bouche

Partie 2 du document à nous retourner dûment complétée

Nom de l'établissement :

Nom et prénom du représentant :

Adresse :

N° de téléphone fixe ou mobile :

Mail :

Site internet :

Facebook :

Je déclare avoir lu, pris connaissance et accepter la charte d'engagement avec mon office de tourisme.

Je souhaite renouveler mon partenariat avec l'Office de Tourisme Landes Chalosse (**SOCLE 1**).
Gratuit en 2021.

Je souhaite souscrire une ou plusieurs prestations supplémentaires (**SOCLE 2**) :

- **Le bon plan** sur notre site internet de l'office à 70€ HT/mois
- **La fenêtre Pop Up** sur notre site internet de l'office à 230 € HT / mois (Home Page)
Ou 120 € HT/mois (autres pages)

☞ Dès lors que vous choisissez la solution **Bon plan** ou **Pop Up**, votre offre est également et automatiquement visible sur l'ensemble de **nos écrans dynamiques**

☞ Je souhaite être accompagné pour compléter mon **V.I.T** et demande un rdv personnalisé avec Hélène ou Sandrine

Fait à, le
Signature

Bulletin à retourner à :
Office de Tourisme Landes Chalosse
Place du Tour du Sol
40500 SAINT SEVER

Contacts : Sandrine DESPOUYS 05 58 89 02 25 – s.despouys@landes-chalosse.com
Hélène DE ZEN 05 58 79 38 26 – h.dezen@landes-chalosse.com